



Conseil de sécurité

Distr. générale
14 décembre 2016
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 1^{er} décembre 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris une fois de plus au sujet des hostilités militaires persistantes commises à la frontière du pays et sur son territoire par les milices houthistes et les unités militaires fidèles à l'ex-Président Ali Abdallah Saleh, en violation flagrante de la sécurité et de la sûreté du Royaume d'Arabie saoudite et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

Vous trouverez ci-joint la liste des nombreuses attaques qui constituent des violations du cessez-le-feu de 48 heures décrété le 19 novembre 2016, commises par les milices houthistes et pro-Saleh. Les 328 violations se sont produites dans les provinces saoudiennes de Najran et de Jazan ainsi qu'en territoire yéménite (voir annexe). Elles mettent en péril la vie des populations saoudienne et yéménite et portent atteinte aux efforts visant à rétablir la paix et la sécurité dans la région.

L'Arabie saoudite revendique son droit de prendre toutes les mesures voulues pour riposter contre les actes d'hostilité, repousser les attaques menées par les milices houthistes et pro-Saleh, financées et soutenues par l'Iran, et préserver la sécurité et la sûreté du Royaume, du peuple et de la région, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

Nous demandons une fois encore au Conseil de sécurité de condamner les actes illicites perpétrés par les milices houthistes, les forces fidèles à l'ancien Président Ali Abdallah Saleh et leurs alliés et de prendre les mesures nécessaires contre les pays qui les soutiennent et s'associent à eux dans les crimes qu'ils commettent et la menace qu'ils font peser sur la sécurité et la sûreté régionales.

Le Royaume d'Arabie saoudite réaffirme son soutien à l'action importante menée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, afin de parvenir à un accord global visant à mettre un terme au conflit au Yémen, conformément à l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et à son mécanisme de mise en œuvre, aux textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(*Signé*) Abdallah Y. Al-Mouallimi

16-22174 (F) 231216 231216



Merci de recycler 



**Annexe aux lettres identiques datées du 1^{er} décembre 2016
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent de l'Arabie saoudite
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

**Violations du cessez-le-feu commises par les forces ennemies
à la frontière méridionale de l'Arabie saoudite (secteur de Jazan),
du 19 safar de l'hégire 1438 à midi au 20 safar 1438 de l'hégire
à 18 heures**

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 12 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Intrusion de soldats ennemis au poste de Fadna	Oui
À 13 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs de mitrailleuse sur la borne frontière 43	Oui
À 13 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs de mitrailleuse contre des habitations de Charif	Oui
À 17 h 25 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute de deux obus d'artillerie près de la borne frontière 38	Oui
À 17 h 35 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs de mitrailleuse de 55 mm sur la borne frontière 49	Oui
À 17 h 40 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute d'un obus d'artillerie à la borne frontière 14	Oui
À 17 h 40 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute d'un obus d'artillerie à la borne frontière 8	Oui
À 17 h 40 le 19 safar 1438 de l'hégire à 17 h 40	Jazan 1	Chute d'un obus d'artillerie à la borne frontière 38 (Siraj)	Oui
À 17 h 58 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute d'un obus d'artillerie dans le village de Meazab	Oui
À 18 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire à 18 h 30	Jazan 1	Tirs de mitrailleuse de 55 mm sur la borne frontière 49	Oui
À 18 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs de mitrailleuse de 55 mm	Oui
À 18 h 55 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs de franc-tireur sur la borne frontière 27	Oui
À 19 h 5 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs de franc-tireur sur les bornes frontière 47 et 48	Oui
À 19 h 20, le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs d'armes individuelles par intermittence près de Julah	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 20 h 17 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Chute de deux obus à Matl	Oui
À 20 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Chute d'un obus à Matl	Oui
À 22 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs de franc-tireur sur la borne frontière 25	Oui
À 6 h 46 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tir de roquette sur la borne frontière 57	Oui
À 6 h 54 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs de mitrailleuse de 55 mm à Julah	Oui
À 7 h 6 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Chute de deux obus d'artillerie à Khaouiya	Oui
À 7 h 7 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Chute de deux obus d'artillerie à Jabal Tayyach	Oui
À 7 h 40 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs de franc-tireur sur Qarn	Oui
À 8 h 20 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute d'un obus de mortier à Mabkhara	Oui
À 8 h 29 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute d'un obus de mortier à Meazab	Oui
À 8 h 39 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs d'armes automatiques sur Wadi Abdallah	Oui
À 8 h 47 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs de franc-tireur sur Fadna	Oui
À 8 h 58 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs d'armes automatiques de 55 mm sur Malhama	Oui
À 9 h 12 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs de franc-tireur sur Malhama	Oui
À 9 h 25 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Chute d'un obus d'artillerie à Meazab	Oui
À 10 h 29 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs d'arme automatique de 55 mm sur la borne frontière 44	Oui
À 15 h 06 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs d'arme automatique de 55 mm sur Hilla	Oui
À 16 h 14 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 1	Tirs d'arme automatique de 55 mm sur Qouchour	Oui
À 16 h 14 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs directs contre Khaouiya	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 16 h 23 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Tirs de franc-tireur sur Khaouiya	Oui
À 17 h 20 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Chute d'un obus à Kars	Oui
À 17 h 30 le 20 safar 1438 de l'hégire	Jazan 2	Chute de deux obus à la borne frontière 42	Oui

**Violations du cessez-le-feu commises par les forces ennemies
à la frontière méridionale de l'Arabie saoudite (secteur de Najran),
du 19 safar de l'hégire 1438 à midi au 20 safar 1438 de l'hégire
à 18 heures**

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 12 h 20, le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus près du poste d'observation de Nafakh à la borne frontière 246	Oui
À 12 h 30, le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus à l'arrière du poste de Thoueïla	Oui
À 12 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Ouaqba	Oui
À 12 h 35 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Ouaqba	Oui
À 12 h 35 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur la casemate de Ouaqba 12	Oui
À 12 h 35 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur, de roquettes et d'obus de mortier sur Sakha (Nimr 24/Nimr 32)	Oui
À 12 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute de huit obus à Sahoua, Oufqa, Hosn, Sahn et Namsah	Oui
À 12 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur Nimr 17	Oui
À 12 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute de deux roquettes aux postes d'observation de Sahoua et Athin	Oui
À 12 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus au poste d'observation d'Athin	Oui
À 13 h 15 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Qoueïqaa 5	Oui
À 13 h 20 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de mitrailleuse de 50 mm sur le poste d'observation de Miraghi el-Qadima	Oui
À 13 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs directs contre le poste d'observation d'Ahmed	Oui
À 13 h 50 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Sahoua	Oui
À 12 h 49 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus d'artillerie au poste d'observation d'Athin	Oui
À 14 h 16 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur la casemate de Ouaqba 10	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 14 h 25 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation d'Achara	Oui
À 14 h 55 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Chute d'obus à Qoueïqaa 9 et Qoueïqaa 11	Oui
À 15 h 10 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de franc-tireur sur Qoueïqaa 9 et Qoueïqaa 11	Oui
À 15 h 22 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Gheïth	Oui
À 15 h 47 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs nourris de deux francs-tireurs sur Nimr 10 et Nimr 11 au poste d'observation de Ouaqba	Oui
À 16 h 15 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Sahoua	Oui
À 16 h 37 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Ouaqba et à la casemate de Nimr 10	Oui
À 16 h 35 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus entre le poste d'observation saoudien de Nimr et celui de Diab	Oui
À 17 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Chute de six obus à Nimr 16 à Makhrouq : on déplore deux blessés, un officier et un soldat, parmi les forces nationales	Oui
À 17 h 10 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Chute de deux obus de mortier près du commandement de la brigade 4	Oui
À 17 h 12 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Chute d'un obus au sud du poste d'observation d'Achara	Oui
À 17 h 27 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Soulfà	Oui
À 17 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Chute de deux obus de mortier au sud de Chourfa	Oui
À 17 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus à Ras Chaab el-Qaoum	Oui
À 17 h 34 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Dabaa	Oui
À 17 h 40 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus de mortier au sud du poste d'observation d'Athin	Oui
À 17 h 42 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Sahoua	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 17 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de quatre roquettes et tirs isolés sur le poste d'observation de Missiyal	Oui
À 18 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Chute d'obus aux postes d'observation d'Achara, Azab et Ouaqba	Oui
À 19 h 29 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de roquette sur le poste d'observation de Jourf el-Haddad	Oui
À 19 h 40 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de canons antiaériens au sud de Chouaïb el-Sana	Oui
À 19 h 50 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur Nimr 10	Oui
À 20 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Ouaqba	Oui
À 20 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs d'armes automatiques de 50 mm sur le poste d'observation de Miraghi el-Qadima	Oui
À 20 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de mitrailleuse sur le poste d'observation d'Ahmed	Oui
À 21 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Sahoua	Oui
À 21 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs nourris de franc-tireur sur le poste d'observation de Ouaqba et la casemate de Nimr 10	Oui
À 23 h 22 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur Nimr 25	Oui
À 22 h 30 le 19 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Thar	Oui
À 0 h 10 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran (2)	Tirs de franc-tireur sur les postes d'observation de Nimr 22 et Nimr 2	Oui
À 0 h 15 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de franc-tireur sur les postes d'observation de Qoueïqaa 4 et Qoueïqaa 5	Oui
À 0 h 16 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Chute d'une roquette au poste d'observation Nimr 30	Oui
À 0 h 16 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 2	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation Nimr 16	Oui
À 3 h 3 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Qoueïqaa 5	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 3 h 50 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 3	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Qoueïqaa 5	Oui
À 6 h 37 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus au poste d'observation de Sihab	Oui
À 8 h 50 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus au poste d'observation de Dabaa : on déplore un mort parmi les soldats	Oui
À 9 h 2 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Tirs de franc-tireur sur le poste d'observation de Diab	Oui
À 19 h 40 le 20 safar 1438 de l'hégire	Najran 1	Chute d'un obus au poste d'observation de Thoueïla	Oui

Violations du cessez-le-feu commises par les forces ennemies en territoire yéménite, du 19 safar de l'hégire 1438 à midi au 20 safar 1438 de l'hégire à 18 heures

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
À 12 h 27 le 19 safar 1438 de l'hégire	Sahn el-Watan	Tir de roquette	Décelée mais non interceptée
À 13 h 31 le 19 safar 1438 de l'hégire	Sahn el-Watan	Tir de roquette	Décelée mais non interceptée
À 14 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Meïdi	Des tirs d'armes lourdes de 23 mm contre une centrale électrique ont fait quatre blessés parmi des soldats qui sont des fidèles du Gouvernement légitime.	Oui
À 14 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Meïdi	Tirs contre la 82 ^e brigade depuis un véhicule blindé de combat BMB	Oui
De 12 h 9 à 12 h 42 le 19 safar 1438 de l'hégire	Jaouf (camp de Silan, Masloub, Matoun, Ham, Wadi Aqaba et Sabreïn)	17 violations (tirs d'obus, notamment de mortier, tirs à partir d'un véhicule blindé de combat, tirs directs, tirs de roquette, tirs à partir d'un véhicule blindé de transport de troupes, tirs d'artillerie et tirs d'obus, notamment de 23 mm)	Oui
En cours	Taëz (tous les fronts)	Tirs contre des postes relevant de l'armée et de l'opposition légitime sur tous les fronts à Taëz	Oui
De 15 h 30 à 16 h 15 le 19 safar 1438 de l'hégire	Taëz (secteur de Chou'ouba Maafer el-Sald)	Chute de roquettes Katioucha dans le secteur de Chou'ouba à Maafer et tirs d'obus d'artillerie et d'obus de mortier contre le centre-ville depuis Tabbat el-Silal et Jaacha	Oui
De 12 h 17 à 17 h 15 le 19 safar 1438 de l'hégire	Sanaa (Fourdat Naham)	12 violations (pilonnage à l'aide d'armes diverses, tirs d'obus de 23 et 127 mm)	Oui
De 12 h 30 à 17 h 15 le 19 safar 1438 de l'hégire	Taëz (Wadi el-Tabaddoud, quartiers Mouhafaza, Haoud, Mafalis, Chou'ouba.	27 violations, y compris au moyen de chars, d'obusiers, de mortiers et de roquettes Katioucha; tirs d'armes lourdes de 12,7 mm et 14,5 mm, qui ont fait deux morts et deux blessés	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
	Maafer, le chantier des eaux, Thaabat, Dimnat, Beït el-Makhlouh, Tabbat el-Khazzan, le quartier Achbat, le secteur de l'école Chaab)		
De 18 heures à 20 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Meïdi	Tirs de mortier contre la centrale électrique; tir de trois roquettes contre l'armée yéménite fidèle au Gouvernement légitime	Oui
À 17 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Bouqaa, Jabal Zafin et Khachba	Violation du cessez-le-feu par l'ennemi qui a tiré plusieurs obus de mortier contre nos forces déployées sur place	Oui
À 18 heures le 19 safar 1438 de l'hégire	Mareb (Beïhan et Harib)	Tirs contre des postes et des brigades de l'opposition à l'aide de canons de véhicules blindés de combat BMB; ils ont reçu des renforts sous forme de cinq fourgonnettes à plateau de modèle Shas qui ont franchi le col de Qandhaa à 17 heures.	Oui
À 23 h 20 le 19 safar 1438 de l'hégire	Meïdi (10 ^e brigade et 2 ^e brigade des gardes frontière)	Tir de roquettes Katioucha	Oui
À 0 h 35 le 20 safar 1438 de l'hégire	Mareb (Beïhan et Harib)	Pilonnage de postes de brigade et des forces de l'opposition fidèles au Gouvernement légitime (roquettes Katioucha et obus d'artillerie et de mortier)	Oui
De 15 heures à 23 h 55 le 19 safar 1438 de l'hégire	Aden (Jabal el-Chaouka, centre-ville, Salou, partie inférieure de Tabbat el-Ariyal, Zounouj, Tabbat el-Khazzan, Tabbat	141 violations à l'aide d'armes diverses (obusiers, chars, armes automatiques de 14,5 mm, roquettes Katioucha, mortiers, canons antiaériens notamment de 23 mm, tirs de franc-tireur, canons B-10 et roquettes)	Oui

<i>Heure et date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Acte hostile</i>	<i>Mesure prise</i>
	Yassin, Nabih, Madabi, Ousseïfira, Moukalkal, le quartier militaire, Dabab, la 35 ^e brigade, Saoumaa et Wadi Salah)		
À 0 h 30 le 20 safar 1438 de l'hégire	Secteur Meïdi contre la 10 ^e brigade et la 2 ^e brigade des gardes frontière	Tir de cinq roquettes Katioucha et de deux obus d'artillerie	Oui
De 17 h 20 à 23 h 55 le 19 safar 1438 de l'hégire	Taëz (Salou, Zounouj, centre- ville, Dabab, quartier militaire, quartier de Zahra)	132 violations avec armes diverses (roquettes Katioucha, obus d'artillerie, tirs d'armes lourdes et obus de char)	Oui
De 17 heures à 19 h 45 le 19 safar 1438 de l'hégire	Sanaa (Naham)	Obus de mortier et d'artillerie, tirs directs	Oui
De 12 h 9 à 17 h 48 le 19 safar 1438 de l'hégire	Sur les fronts de Gheïl, Masloub, Matoun, Aqaba et Sabrin	Obus de mortier et d'artillerie	Oui
À 0 h 5 le 20 safar 1438 de l'hégire	Sahn el-Watan	Tirs de roquette	Décelée et interceptée